## MINISTERE DES HYDROCARBURES

## NOMINATION

**Décret n° 2012-1123 du 25 octobre 2012.** Sont nommés membres du bureau du comité exécutif de mise en œuvre de l'initiative sur la transparence des industries extractives, en qualité de :

- président : M. ONDONGO (Gilbert), ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration;
- président exécutif : M. OKOKO (Florent Michel), directeur du suivi de l'exploitation et de la commercialisation des ressources naturelles au cabinet du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration;
- premier vice-président exécutif : M. MOUZEO
  (Christian), coalition Publiez ce que vous payez ;
- deuxième vice-président exécutif : M. **COSENTI- NO (Luca)**, directeur général d'ENI-Congo.

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires.